

Génies Civils pour ouvrage d'art

18h15 – 18h30

Introduction

Line Colson, Peuple et Culture - la Boutique d'écriture & Co

Sans Caius Cilnius Mæcenas, autrement dit Mécène, il n'y aurait peut-être jamais eu l'œuvre de Virgile, ou bien elle n'aurait pas été portée jusqu'à nous.

Le mécénat autorisé par la loi de 2003, fait de cette prérogative du prince une « chose publique ». Chaque citoyen peut ici avancer ses propres enjeux artistiques et culturels. Mieux encore, cette loi autorise tous les citoyens à s'associer afin de débattre collectivement, en pleine liberté-égalité-fraternité, des formes d'art et des cultures ou de la culture commune qu'ils estiment collectivement nécessaire de promouvoir, ou d'amener sur la place publique.

En ce sens, la loi sur le mécénat ouvre la porte - moyennant le prix d'une contribution en travail pour le mécénat de compétence, en argent personnel pour le mécénat individuel ou professionnel pour le mécénat des entreprises et des professions libérales - à une part de budget participatif.

Tout se passe comme si, par cette loi conjuguée par ailleurs à un retrait significatif des fonds publics, la société française contemporaine considèrerait que ce n'est plus à la puissance publique, ou plus à la seule puissance publique, de dire quelles sont les nécessités culturelles et artistiques de notre temps. Comme si, par volonté démocratique ou par désarroi, elle confiait aux individus et aux entreprises le choix de réorienter eux-mêmes une partie de leurs impôts en les affectant directement au développement de telle action culturelle ou de telle œuvre d'art, choisies selon leurs propres critères. Toutefois, la puissance publique, et particulièrement l'Etat via le ministère de la Culture, accompagne ce mouvement par des conventions nationales et en région, et par la création ou l'animation de plateformes de travail. C'est ainsi qu'en région Languedoc Roussillon, une plate forme est à l'étude qui devrait voir le jour en 2010. C'est donc en partenariat avec la Drac Languedoc Roussillon et les initiateurs d'un pôle régional du mécénat que la Boutique d'écriture a préparé ces journées.

Nous explorerons dans cet atelier la première dimension, celle qui peut immédiatement concerner tout un chacun, celle du mécénat du contribuable individuel, qu'il décide de l'exercer seul - sous la forme d'un don personnel, ou celle du micro-don- ou en collectif comme dans les projets à l'œuvre ou naissants d'Amap culturelles.

Au-delà de la dimension financière, nous essaierons de commencer à comprendre et à imaginer quelles nouvelles libertés et quels nouveaux pouvoirs s'ouvrent ainsi au contribuable-citoyen.

Regards croisés : Les Amap Culturelles, des formes émergentes

Le micro mécénat est une pratique « élaborée », collective, permettant à un groupe de particuliers de s'allier autour d'un projet culturel commun et de porter sa création, sa diffusion. Le micro mécénat peut ainsi représenter l'amorce d'une nouvelle approche du financement, approche multidimensionnelle qui intègre le système actuel - subventions, aides, ventes... - et une nouvelle source de financement de ce dispositif, qui s'inscrit dans une logique d'économie sociale que notre société semble prête à expérimenter, permettant aux individus de ne plus être seulement consommateurs de divertissements, mais d'être aussi Co-créateurs de projets culturels.

Interventions d'Olivier Lanoë (La Ciotat) et Paul-Marie Plaideau (Montpellier)

AMACCA, (Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique) est un dispositif issu de l'expérience des AMAP dans le secteur agricole. Adapté au secteur culturel, le financement d'une AMACCA passe principalement par le micro mécénat et la dynamique citoyenne qu'il induit. L'objectif est de donner aux citoyens des outils et des moyens qui leur permettront de choisir en toute indépendance et localement leur politique culturelle, de soutenir la création artistique. Il s'agit, autour d'une charte éthique, à travers le développement d'un réseau, de créer véritablement un troisième espace économique entre celui porté par le marché et celui porté par les institutions.

« De l'effritement progressif des socles culturels, du à une stratégie économique mondialisée et hégémonique, à la crise systémique que nous traversons, il n'y avait qu'un pas. Maintenant nous y sommes ! Les socles sont à rebâtir, entre illusions et dissimulations presque toutes les valeurs sont à reconsidérer ou à rechercher. Ce sentiment d'urgence grandit depuis quelques années, il est à l'origine de l'ouverture du chantier AMACCA »

Olivier Lanoë

Paul-Marie Plaideau tente lui aussi de démarrer un projet d'Amap Culturelle et de Coopérative de Spectateurs la C.I.M.E., Coopérative Ici Maintenant Ensemble. Suite au choc de 2003, ils défendent aujourd'hui l'idée d'un partage de l'exigence artistique sans concession, du choix des œuvres ou projets ouvert à tout public (rural, semi-rural, citadin...), pour redonner sens et humanité au lien utopique et salvateur, entre œuvres (contemporaines et expérimentales autant que possible), artistes et publics.

« Des êtres humains égaux qui échangent des points de vue et des sensibilités sur le monde. En tentant le pari de réussir dans le spectacle comme ailleurs des conversions qui nous emmènent vers des attitudes et des fonctionnements collectifs en accord avec nos idées, nos vies, nos désirs, nos opinions. "Du sensible, sinon j'étouffe" ! »

Paul-Marie Plaideau

19h25 – 19h30

Projection d'une vidéo sur le microDON

La société microDON, fondée par Pierre-Emmanuel Grange, est une entreprise dont l'objectif est de soutenir les actions menées par certaines associations. L'idée est de proposer aux consommateurs dans les hypermarchés, juste avant de passer aux caisses, des « carteDON ». Vous êtes ainsi invités à faire un geste qui pourra aider le financement d'un projet solidaire lancé par une association locale.

19h30 – 20h30

Regards croisés 2 : le mécénat des particuliers.

Le mécénat des particuliers se pratique depuis longtemps mais il a été largement renforcé par des lois favorisant les avantages fiscaux. Au-delà d'une participation citoyenne, cet apport permet de créer un lien viable entre une structure et la population. Le particulier devient alors un agent essentiel du développement et de la dynamisation du territoire dans lequel il vit. Engagement, soutien, appropriation définissent désormais le lien des mécènes avec le projet associatif.

Gilles Gouget, directeur de Divergence FM, radio de l'association croqu'oreilles fondée en 1987. Au travers d'un historique de cette radio, Gilles Gouget nous amène à entrevoir les circonstances qui les ont amenés aujourd'hui à penser un modèle de développement économique qui soit en adéquation avec la modernité et l'éthique de Divergence : Coproductions, parrainages, fund raising, adhésion, mobilisation des bénévoles, des auditeurs.

Louise Aubert, coordinatrice des actions culturelles mises en œuvre dans le cadre du dispositif Culture à l'Hôpital témoignera de son expérience de collecte de fonds au CHU Lapeyronie de Montpellier.

Emmanuel Bégou, Président de la Boutique d'écriture, exposera les raisons de l'engagement des mécènes individuels dans le projet de la boutique.

Organisateur

La Boutique d'écriture & Co - Peuple et Culture : La boutique d'écriture & Co a été créée au sein de Peuple et Culture, mouvement national d'éducation populaire qui se donne pour mission la lutte contre les inégalités culturelles et pour le droit au savoir tout au long de la vie. Elle a pour objet principal, l'action culturelle et l'éducation artistique pour tous, en particulier la mise en partage de toute question relative à l'écriture, au livre, à la littérature, et plus largement au langage, aux arts et à la culture.

En partenariat avec :

Pierre Buisson, Université Paul Valéry : Pierre Buisson est ingénieur d'étude à l'Université Paul Valéry Montpellier III où il coordonne les formations supérieures sociales. La Licence, le Master Intermédiation et Développement Social et le Diplôme Supérieur en Travail Social dans le département d'Administration Économique et Sociale (AES). Depuis plusieurs années, il contribue à une réflexion critique sur le champ professionnel du Travail Social (flexibilité et déréglementation, nouveaux métiers...).

Véronique Cottenceau, Drac LR : Le 15 mars 2005, le Ministre de la culture et de la communication et le président de l'Assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie signaient une charte nationale incitant au rapprochement entre les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et les Directions régionales des affaires culturelles (Drac) pour promouvoir le mécénat de proximité. En Languedoc-Roussillon, la désignation en octobre 2006 de Véronique Cottenceau comme correspondante mécénat a fait prendre un nouvel essor au mécénat culturel.

Samy Rebaa, consultant en stratégie mécénat : Travaille depuis 3 ans en étroite collaboration avec la DRAC LR : Accompagnement et conseil, aux projets, organisation d'évènements liés au mécénat. Il est à l'origine avec Véronique Cottenceau de la stratégie de développement du mécénat culturel en Languedoc - Roussillon et de la création d'un pôle mécénat régional.

Louise Aubert, coordinatrice des actions culturelles : Entrée au CHRU en 1983 comme infirmière, informaticienne depuis 1985, détachée à la mission Culture à l'Hôpital depuis 2008.

Intervenants

Louise Aubert : coordinatrice des actions culturelles. Entrée au CHRU en 1983 comme infirmière, informaticienne depuis 1985, détachée à la mission Culture à l'Hôpital depuis 2008.

Gilles Gouget : De formation supérieure en Lettres, langues étrangères et Sciences Humaines, Gilles Gouget travaille pour Divergence FM depuis 13 ans (technicien-animateur-journaliste-agent aux nouvelles technologies). Il la dirige 2004, anime plusieurs heures par semaine au micro, coordonne les quelques 60 animateurs bénévoles de la station, et anime les presque 5 salariés en (équivalent plein-temps) dans leur difficile mission d'être à la fois au service du développement de la station, et au service des bénévoles.

Olivier Lanoë : compositeur, improvisateur, son parcours le conduit à traverser des expériences culturelles diverses avec d'autres musiciens, des comédiens, des chorégraphes, danseurs, acrobates. Sa formation de musicothérapeute le fait traverser différentes pratiques (recherche en service de soins intensif, musique /coma - exclusion sociale, troubles psychiques et musique). Une dizaine d'années d'implication syndicale, la traversée des luttes de l'été 2003, l'actualité, le conduisent inévitablement vers une perception très politique de la culture.

Paul-Marie Plaideau : Depuis 20 ans dans le spectacle vivant (Festival d'Avignon, à la Goutte d'Or dans les quartiers d'Hérouville Saint-Clair et sur les marchés paysans de Normandie avec le Théâtre d'Ostrelande ou encore en milieu semi-rural à Murviel les Montpellier), Paul-Marie Plaideau est maintenant à la Ferme du Lamalou avec un projet d'Amap Culturelle et de Coopérative de Spectateurs la C.I.M.E., Coopérative Ici Maintenant Ensemble.

Modérateur

Samy Rebaa, Consultant en stratégie mécénat : Samy Rebaa travaille depuis 3 ans en étroite collaboration avec la DRAC LR : Accompagnement et conseil, aux projets, organisation d'évènements liés au mécénat. Il est à l'origine avec Véronique Cottenceau (DRAC LR) de la stratégie de développement du mécénat culturel en Languedoc -Roussillon et de la création d'un pôle mécénat régional.

Renseignements complémentaires

Saâdia Mohamed
Chargée de développement

La boutique d'écriture &Co
76, rue du faubourg Figuerolles
34070 Montpellier
t/ 04 67 02 17 41
m/boutiq-ecr@numericable.fr
ww.laboutiquedecriture.org

Accès :

En bus : Ligne 11, direction Les Bouisses, arrêt Figuerolles.

A venir / 20 novembre 2009 – 9h30 – 18h

Génies Civils pour ouvrage d'art / volet 2

Dans le cadre du mois de l'ESS et comme aboutissement de l'expérimentation « mécénat » 2007-2008, la boutique d'écriture & Co et ses partenaires proposent une journée d'étude sur le thème du mécénat, une pratique qui commence à se développer mais encore peu connue et pouvant susciter certaines réticences de la part des acteurs économiques ainsi que des porteurs de projets : réticences d'ordre idéologiques, apriori, ou incompréhensions du fait de modes de communication différents.